

LE TAS DE SABLE CHE PANSES VERTES

**Siège social : 1 Bis Rue d'Allonville
80136 RIVERY**

(W802001737)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2024

La présidente, Samia DJITLI

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and strokes, representing the signature of Samia DJITLI.

Aux Adhérents,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LE TAS DE SABLE CHE PANSES VERTES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du premier jour de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative susceptible de mettre en cause la continuité d'exploitation de l'association suite aux résultats et fonds propres à la clôture de l'exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-23 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

4. Responsabilités

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à AMIENS, le 27 Mai 2025

Le Commissaire aux comptes

ABF & ASSOCIES

Représenté par

François GERARD



BILAN - ACTIF

Ass. TAS DE SABLE CHES PANSES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/24	Valeurs nettes au 31/12/23	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	1.09	1.09		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	38 346.01	59 715.23	-21 369.22	-36
Installations tech., matériel et outillag. indus	20 308.92	24 024.79	-3 715.87	-15
Autres immobilisations corporelles	5 091.09	7 295.23	-2 204.14	-30
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	655.75	655.75		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 385.09	9 385.09		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	73 787.95	101 077.18	-27 289.23	-27
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 975.00	9 400.00	-425.00	-5
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients (3)	25 994.63	8 621.38	17 373.25	202
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)	654.05		654.05	
Personnel et comptes rattachés (3)		1 523.50	-1 523.50	-100
Créances fiscales et sociales (3)	216 246.09	235 555.78	-19 309.69	-8
Autres créances (3)				
Débiteurs divers (3)	116 067.75		116 067.75	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 088.89	9 058.82	-5 969.93	-66
Charges constatées d'avance(3)	9 539.57	40 312.38	-30 772.81	-76
TOTAL ACTIF CIRCULANT	380 565.98	304 471.86	76 094.12	25
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	454 353.93	405 549.04	48 804.89	12

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

Ass. TAS DE SABLE CHES PANSES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	41 765.79	58 183.09	-16 417.30	-28
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 273.93	-16 417.30	17 691.23	108
SITUATION NETTE	43 039.72	41 765.79	1 273.93	3
Subventions d'investissement	58 906.10	84 889.63	-25 983.53	-31
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	101 945.82	126 655.42	-24 709.60	-20
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	5 370.70	15 387.97	-10 017.27	-65
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 620.27	12 901.72	-10 281.45	-80
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Fournisseurs	85 664.09	99 949.56	-14 285.47	-14
Fournisseurs, factures non parvenues	19 885.13	16 082.01	3 803.12	24
Dettes fiscales et sociales	53 002.93	71 652.83	-18 649.90	-26
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	864.99	850.00	14.99	2
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	185 000.00	62 069.53	122 930.47	198
TOTAL DETTES	352 408.11	278 893.62	73 514.49	26
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	454 353.93	405 549.04	48 804.89	12

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

(3) Dont emprunts participatifs

7 752.22

271 141.00

352 408.11

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Ass. TAS DE SABLE CHES PANSES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	196 341.29	100	117 593.78	100	78 747.51	67
Montant net du chiffre d'affaires	196 341.29	100	117 593.78	100	78 747.51	67
Production stockée	8 975.00	5	9 400.00	8	-425.00	-5
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	666 627.51	340	681 839.87	580	-15 212.36	-2
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 001.42	2	8 710.18	7	-5 708.76	-66
Autres produits	47 149.77	24	14 444.20	12	32 705.57	226
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	922 094.99	470	831 988.03	708	90 106.96	11
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 854.08	1	824.96	1	2 029.12	246
Variation de stocks	9 400.00	5			9 400.00	
Autres achats et charges externes	359 679.28	183	330 705.61	281	28 973.67	9
Impôts, taxes et versements assimilés	2 625.19	1	12 041.67	10	-9 416.48	-78
Salaires et traitements	374 425.61	191	367 890.97	313	6 534.64	2
Charges sociales	119 331.30	61	116 984.57	99	2 346.73	2
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	27 289.23	14	60 813.37	52	-33 524.14	-55
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	46 670.77	24	161.56		46 509.21	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	942 275.46	480	889 422.71	756	52 852.75	6
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-20 180.47	-10	-57 434.68	-49	37 254.21	65
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Ass. TAS DE SABLE CHES PANSES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	13.46		32.27		-18.81	-58
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	13.46		32.27		-18.81	-58
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	710.50		646.78	1	63.72	10
Différences négatives de change	239.66				239.66	
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	950.16		646.78	1	303.38	47
RÉSULTAT FINANCIER	-936.70		-614.51	-1	-322.19	-52
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-21 117.17	-11	-58 049.19	-49	36 932.02	64
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	34.24		21.15		13.09	62
Sur opérations en capital	25 983.53	13	26 398.55	22	-415.02	-2
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges			20 780.00	18	-20 780.00	-100
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	26 017.77	13	47 199.70	40	-21 181.93	-45
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	3 626.67	2	5 567.81	5	-1 941.14	-35
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 626.67	2	5 567.81	5	-1 941.14	-35
RESULTAT EXCEPTIONNEL	22 391.10	11	41 631.89	35	-19 240.79	-46
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	948 126.22	483	879 220.00	748	68 906.22	8
TOTAL DES CHARGES	946 852.29	482	895 637.30	762	51 214.99	6
Bénéfice ou Perte	1 273.93	1	-16 417.30	-14	17 691.23	108

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. TAS DE SABLE CHES PANSES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 454 353.93 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 1 273.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 18/03/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'association a obtenu un financement par une fondation pour un projet. Le financement concernera les années 2023 à 2026. Compte tenu de la nature de ce financement, les ressources ont été inscrites dans le compte 751000 "fondations" et étalées selon les frais engagés au titre de l'année concernée. Symétriquement, les frais engagés ont été reclassés dans le compte 651000 "Frais fondation".

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. TAS DE SABLE CHES PANSES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Compte tenu de la structure de l'association, aucune provision pour retraite n'est indiquée.

En application de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, les rémunérations versées aux trois plus hauts cadres salariés ou bénévoles s'élèvent à 43 156 Euros.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût de production.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. TAS DE SABLE CHES PANSES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	de 7 à 10 ans
- Agencement et aménagement des constructions	de 3 à 10 ans
- Installations techniques	de 5 à 10 ans
- Matériels et outillages	de 1 à 8 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériel de bureau et inform.	3 ans
- Mobilier	7 ans
- Matériels	de 3 à 8 ans
- Décors	de 1 à 3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

PARTICIPATIONS

Titres : **655.75Euros**

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks concernent les livres que l'association distribue depuis 2023.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dépôts et cautionnements : 9 385.09 Euros

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. TAS DE SABLE CHES PANSES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. TAS DE SABLE CHES PANSES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 163 264		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui	266 376		
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		61 799		
		Inst. générales, agencts & aménagts divers	58 237		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	10 952		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	31 824		
		Emballages récupérables & divers	34 975		
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	464 164		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL			
		TOTAL GENERAL	1 627 428		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. TAS DE SABLE CHES PANSES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
			par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légale/Valeur d'origine
INCORPOR.		Frais d'établissement & dévelop.				
		TOTAL				
		Autres postes d'immob. incorporelles			1 163 264	
CORPORELLES		Terrains				
		Sur sol propre				
		Constructions			266 376	
		Inst. gal. agen. amé. cons				
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.			61 799	
		Inst. gal. agen. amé. divers			58 237	
		Autres immos			10 952	
		corporelles			31 824	
		Mat. bureau, inform., mobilier			34 975	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL			464 164	
FINANCIERE		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL				
		TOTAL GENERAL			1 627 428	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. TAS DE SABLE CHES PANSES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		1 163 264			1 163 264
TOTAL		1 163 264			1 163 264
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	206 661	21 369		228 030
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		37 775	3 716		41 490
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	53 391	1 305		54 696
	Matériel de transport	10 952			10 952
	Mat. bureau et informatiq., mob.	30 312	545		30 856
	Emballages récupérables divers	33 999	355		34 354
TOTAL		373 089	27 289		400 378
TOTAL GENERAL		1 536 353	27 289		1 563 642

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		Mouv. net des amortis fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A: Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. TAS DE SABLE CHES PANSES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. TAS DE SABLE CHES PANSES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières		9 385	9 385
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients		26 649	26 649
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 693	1 693
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée		64 258	64 258
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers		150 294	150 294
	Groupe et associés (2)			
Renvois	(1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		
	(3)	Créances reçues par legs ou donations		
TOTAUX		377 887	368 502	9 385

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. TAS DE SABLE CHES PANSES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. TAS DE SABLE CHES PANSES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	9 540
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	9 540

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	654
Autres créances	148 890
Disponibilités	
TOTAL	149 544

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. TAS DE SABLE CHES PANSES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	5 371	5 371		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	2 620	2 620		
Fournisseurs & comptes rattachés	105 549	105 549		
Personnel & comptes rattachés	18 154	18 154		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	21 250	21 250		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	13 245	13 245		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	354	354		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	865	865		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	185 000	185 000		
TOTAUX	352 408	352 408		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

20 474

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. TAS DE SABLE CHES PANSES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	185 000
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	185 000

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	238
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 885
Dettes fiscales et sociales	24 975
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	865
TOTAL DES CHARGES À PAYER	45 962

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. TAS DE SABLE CHES PANSES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Od bilan retard urssaf	330	
Od bilan pénalité urssaf	751	
reprise balance Charges excep./op.gestion	758	
Od bilan pour solde régie sb	422	
Od bilan pénalité urssaf		751
Od bilan réimputation	147	
pour solde pour solde aide pronnier	1 970	
reprise balance qp recetttes reversées	48	
Od bilan réimputation		48
reprise balance CHARGES EXCEPT DIVERSES	99	
Od bilan réimputation		99
reprise balance Produits exceptionnels		4
Od bilan pour solde		30
Od bilan qp subv virée au résultat		25 984
reprise balance Reprise sur provision		8 780
Od bilan annulation od non justifiée	8 780	
TOTAL	13 304	35 695

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ass. TAS DE SABLE CHES PANSES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

NEANT